

Directives communes pour les candidats et candidates

Programme de recherche en équipe bilatérale FRQNT-NSFC

National Natural Science Foundation of China (NSFC)
Fonds de recherche de Québec – Nature et technologies (FRQNT)

1. OBJECTIFS

L'objectif du programme est de soutenir des projets de recherche en équipe bilatérale novateurs impliquant des scientifiques québécois et chinois se concentrant sur deux domaines de recherche prioritaires:

- La géologie et les changements climatiques
 - ▶ La connaissance du climat passé, présent et futur et son influence sur le circuit de l'eau
 - ▶ La connaissance des régimes climatiques sur les hydro et cryo-systèmes terrestres
 - ▶ L'influence de l'être humain sur les ressources naturelles dans un contexte de changement climatique
 - ▶ L'influence du climat sur le régime des perturbations terrestres (ex: feux, mouvements de terrain...).

- L'optique et la photonique

Le programme vise à favoriser le transfert des connaissances et à encourager des percées scientifiques majeures à courts et moyens termes en combinant les forces et les ressources des membres de l'équipe.

2. DIRECTIVES POUR LES CANDIDATS ET CANDIDATES

2.1 Critères d'admissibilité

Pour les candidats et candidates du Québec, le programme est ouvert aux chercheurs et chercheuses qui :

- sont citoyennes/citoyens canadiens ou résidentes/résidents permanents (possèdent une carte de résidence permanente);
- sont résidentes/résidents de la province de Québec.
- travaillent dans les domaines de recherche ciblés dans le programme et dans une université ou un collège du Québec.

- possèdent un des statuts suivants : chercheur/chercheuse universitaire (CHU, CHUN), chercheur/chercheuse de collèges (CHC) ou chercheur/chercheuse institutionnel(le) (CE). Un chercheur/chercheuse affilié(e) (CHA), chercheur/chercheuse sans affiliation institutionnelle reconnue (CHS), chercheur/chercheuse hors Québec (CHH), chercheur/chercheuse gouvernemental(e) (CHG), chercheur/chercheuse industriel(le) (CHI), chercheur/chercheuse collaborateur/collaboratrice (COL) ou chercheur/chercheuse visiteur/visiteuse (VIS) peut être inclus/inclue dans l'équipe, mais ne peut pas recevoir de financement. Pour une définition des statuts, consultez les [Règles générales communes](#).

Pour les candidats chinois, le programme est ouvert aux chercheurs et chercheuses qui :

- sont des citoyens et citoyennes chinois(es) détenant un poste dans une faculté universitaire ou un institut de recherche affilié qui a été identifié par la NSFC comme admissible.
- travaillent dans les domaines de recherche ciblés dans le programme.
- sont présentement ou ont été bénéficiaires d'un financement dans le cadre d'un projet de recherche de la NSFC.

Chaque demande doit inclure au moins deux (2) chercheurs ou chercheuses chinois et deux (2) chercheurs ou chercheuses québécois.

2.2 Dépôt des demandes

Chacune des parties de l'équipe (Chine et Québec) doit nommer un chercheur principal ou une chercheuse principale (PI) qui sera responsable du dépôt de la demande de chaque côté. La demande comprend le formulaire (format PDF) et le CV de chaque membre de l'équipe de recherche (format PDF). Le chercheur principal du Québec est responsable de la soumission de la demande dans le site Web sécurisé du FRQNT. Le chercheur principal en Chine doit déposer la demande chinoise par le système informatique de la NSFC (<http://www.nsf.gov.cn/publish/portal0/tab434/info68685.htm>) en incluant la demande en anglais soumis par le partenaire québécois au FRQNT.

2.2.1 Le formulaire

Le formulaire (format PDF) est disponible sur le site Web du FRQNT dans la section Boîte à outils.

2.2.2 Les Curriculum Vitae

Chaque membre de l'équipe québécoise doit compléter un CV commun canadien (format FRQNT) et en extraire une version PDF officielle. Il/elle doit aussi compléter le « Fichier de contribution détaillé » et le joindre à son CV en PDF. Tous les documents devront être intégrés dans un seul document PDF et déposés par ce lien: <https://cloud.frq.gouv.qc.ca/u/d/a86fb336fe/>.

Chaque membre chinois de l'équipe doit joindre un CV en utilisant le modèle de CV fourni dans la Boîte à outils.

2.3 Dépenses admissibles

La partie québécoise du budget peut être utilisée pour couvrir les catégories de dépenses suivantes, telles que décrites dans les [Règles générales communes des FRQ](#):

- Rémunération, formation et honoraires professionnels
- Frais de déplacement et de séjour pour les chercheurs et chercheuses du Québec voyageant en Chine
- Matériel, fournitures et équipements
- Fournitures informatiques, frais de télécommunication et achat de banque de données
- Frais de diffusion, de reproduction, d'édition, de reprographie ou de traduction

La partie chinoise du budget doit respecter les normes de la NSFC sur les budgets : <http://www.nsf.gov.cn/publish/portal0/tab229/info48335.htm>.

2.4 Calendrier du concours

Début juin 2017	Lancement de l'appel
11 juillet 2017	Date limite pour le dépôt des demandes
Juillet-septembre 2017	Expertise externe
Novembre 2017	Réunion du comité d'évaluation conjoint
Décembre 2017	Annonce des résultats

3. ÉVALUATION

3.1 Processus d'évaluation

Le processus se divise en deux étapes:

- ÉTAPE 1: Le FRQNT et la NSFC font évaluer chacune des demandes par des experts.
- ÉTAPE 2: Le FRQNT et la NSFC nomment un comité d'évaluation conjoint. Ce comité compare les demandes et établit un classement en les séparant en trois catégories :
 - a. Projets présentant les plus hautes cotations: à être financés en priorité si le budget le permet



- b. Projets présentant des cotations au-dessus du seuil d'excellence scientifique : à être financé si le budget le permet (liste de réserve)
- c. Projets présentant des cotations en dessous du seuil d'excellence scientifique : à ne pas financer

3.2 Critères d'évaluation

- Qualité des antécédents de recherche des scientifiques du Québec et de la Chine
- Complémentarités des méthodologies scientifiques, des compétences spécifiques au domaine et des collaborations
- Valeur ajoutée du projet en termes de collaboration
- Mérite scientifique du projet et bénéfices potentiels
- Réalisme de la durée du projet

3.3 Intégrité du processus d'évaluation

Les conseils d'administration du FRQ et de la NSFC ne sont pas impliqués dans l'évaluation scientifique des demandes de financement. À aucun moment les chercheurs et chercheuses, étudiants et étudiantes ou autorités institutionnelles ne doivent prendre contact avec le président ou la présidente du comité d'évaluation ou ses membres. Les organismes de financement ont le droit de retirer une demande de la compétition s'ils se rendent compte d'une tentative pour faire pression sur le comité ou influencer le processus d'évaluation.

Toute personne appelée à siéger à un comité d'évaluation doit se conformer aux règles de confidentialité concernant les documents d'application, la composition du comité, les délibérations et recommandations. Le président du comité d'évaluation, les membres et les experts et expertes externes sont tenus de déclarer tout conflit d'intérêts et doivent signer une déclaration écrite à cet égard. Pour les évaluateurs du Québec, consultez les [Règles générales communes des FRQ](#).

4. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les candidats doivent considérer les droits de propriété intellectuelle issus de la recherche menée dans le cadre du programme, au cas par cas, en tenant compte de la contribution intellectuelle de chaque participant à la recherche. Pour les candidats et candidates du Québec, la gestion de leurs droits de propriété intellectuelle doit être effectuée conformément aux [Règles générales communes des FRQ](#) et conformément à la politique interne sur la propriété intellectuelle des établissements affiliés. Pour les candidats et candidates de la Chine, la gestion de leurs droits de propriété intellectuelle doit être effectuée conformément aux règles de la NSFC sur les programmes de recherche conjoints internationaux (régionaux) et à la politique interne sur la propriété intellectuelle des établissements affiliés.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le programme offre du financement pour deux (2) ans. Un maximum de quatre (4) projets sera supporté dans cet appel. Il est prévu que le FRQNT fournisse un total de 80 000 \$CA annuellement pour le programme (jusqu'à 20,000 \$CA par projet/an pour (2) ans et que la NSFC fournisse 3,000,000 RMB annuellement (jusqu'à 750,000 RMB par projet/an pour deux (2) ans).

- La partie québécoise de chaque demande peut recevoir jusqu'à 20,000 \$CA/an pour deux ans.
- La partie chinoise de chaque demande peut recevoir jusqu'à 750,000 RMB/an pour deux ans.

La NSFC financera la partie chinoise des projets de recherche soit complètement ou partiellement en fonction du nombre de projets approuvés et des fonds disponibles. Le FRQNT financera la partie des projets de recherche du Québec, soit totalement ou partiellement, en fonction du nombre de projets approuvés et des fonds disponibles. Le financement sera basé sur une contribution équivalente des deux parties.

6. ENGAGEMENT DES CANDIDATS ET CANDIDATES

En acceptant la subvention, les candidats et candidates s'engagent à respecter les termes et conditions stipulées dans l'appel et la réglementation générale des organismes qui les financent. Il est de la responsabilité des candidats et candidates d'être au courant de ces termes et conditions.

Outre les clauses spécifiques aux organismes de financement, en acceptant la subvention, les équipes devront :

- Soumettre à la NSFC et au FRQNT un rapport de recherche final. La NSFC et le FRQNT contacteront leurs récipiendaires respectifs afin de les informer sur la forme qu'il doit prendre.

- Mentionner, dans tout rapport, article ou communication, l'agence de financement soutenant le projet (NSCF et FRQ).

7. INFORMATIONS DE CONTACT

Pour la National Natural Science Foundation of China (NSFC)

Mr. ZHANG Jiawei

Program Manager

Division of American and Oceanian Programs

Bureau of International Cooperation

National Natural Science Foundation of China

83 Shuangqing Road, Haidian District, Beijing 100085, China

Phone: 86-10-6232-9053

zhangjiawei@nsfc.gov.cn

Pour le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT)

Véronique Baril

Responsable de programmes et des partenariats internationaux

Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies

140, Grande Allée Est, bureau 450

Québec (Québec), Canada, G1R 5M8

Téléphone : (418) 643-3396

veronique.baril@frq.gouv.qc.ca